

PRA COURS D'EAU TÊTE DE BASSIN

Référent : Rabemananjara Florian

Axe PSD : Accompagner - Objectif Opération n°1

Objectif région : Aucun lien

Objectif Lorraine : objectif 1 - Objectif 1.1

Dernière mise à jour : 08/04/2025

PROJETS ASSOCIÉS

PRA Cours d'eau tête de bassin (*pra-cours-deau-tete-de-bassin*) - **2024**

ENJEUX

Le Plan Régional d'Action (PRA) en faveur de la faune des Cours d'eau de tête de bassin (CETBV) s'inscrit dans l'action A03 du programme LIFE Biodiv'Est.

Les Cours d'eau de tête de bassin représentent environ 75 % des réseaux hydrographiques de la région Grand Est. Leur bon fonctionnement dépend de la conservation des apports hydrologiques, de l'intégrité physiques de leur lit mineur et du maintien des conditions physico-chimiques favorables (oxygénéation élevée, température fraîche). Le fonctionnement intrinsèque de ces milieux influence la santé globale des écosystèmes fluviaux. Garantir la préservation de ces têtes de bassin revient donc à contribuer au bon état des masses d'eau dans leur ensemble.

Les objectifs de ce PRA sont multiples. Il s'agit d'abord d'établir un état des lieux des enjeux biologiques de ces milieux (notamment les insectes aquatiques patrimoniaux, les écrevisses autochtones et les poissons patrimoniaux), afin d'identifier les secteurs à fort enjeu de conservation. Ensuite, le projet visera à mobiliser les acteurs de la gestion de l'eau (collectivités, associations, scientifiques).

Ce projet sera divisé en deux parties : la rédaction, puis la mise en œuvre. De manière générale, la méthode conjuguera analyse scientifique et concertation. Sur le plan scientifique, il est prévu de faire le bilan de la connaissance disponible quant à la répartition des espèces emblématiques (certaines écrevisses autochtones, des Éphéméroptères, Plécoptères et Trichoptères), dont la présence indique un bon état écologique. *Ameletus inopinatus*, une éphémère classée En Danger sur la liste rouge nationale, figure parmi ces indicateurs. En parallèle, une importante concertation et mobilisation des gestionnaires GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) seront associés afin de connaître les actions en cours, de sensibiliser aux enjeux des cours d'eau de tête de bassin, afin de préparer leur adhésion à la définition des actions à mener.

La rédaction du Plan se déployera en plusieurs phases. D'abord, un diagnostic détaillé travaillera à préciser l'état initial de la biodiversité et des milieux. Sur cette base, le PRA établira une liste de priorités et fixera des objectifs de restauration adaptés aux réalités écologiques et opérationnelles locales. Les mesures envisagées incluront la protection ou la réhabilitation d'habitats, l'amélioration de la continuité écologique et la limitation des espèces envahissantes.

En 2025, les premières étapes de la rédaction du plan porteront sur la concertation et la planification. Au second semestre, une série de rencontres rassemblera les acteurs concernés, afin de préciser les enjeux de chaque territoire et de recenser les données existantes. Cette phase inclut l'identification des lacunes de connaissance et la mutualisation des ressources. L'objectif est de disposer d'une vision claire des priorités et de s'accorder sur le plan de bataille de ce Plan, dont la mise en œuvre sera menée par la suite, notamment par les Gestionnaires GEMAPI.

OBJECTIFS & ACTIVITÉS

Aucun objectif chiffré défini pour cette fiche.

INDICATEURS DE RÉALISATION

1

rapport d'activités

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

RECETTES

Subventions	0,00 €
Autofinancement	0,00 €
Autres recettes	0,00 €
Total recettes	0,00 €

DÉPENSES

Frais de personnel	0,00 €
Frais de fonctionnement	0,00 €
Investissements	0,00 €
Total dépenses	0,00 €